



Atelier 10

Mettre en place des formations auprès des professionnels

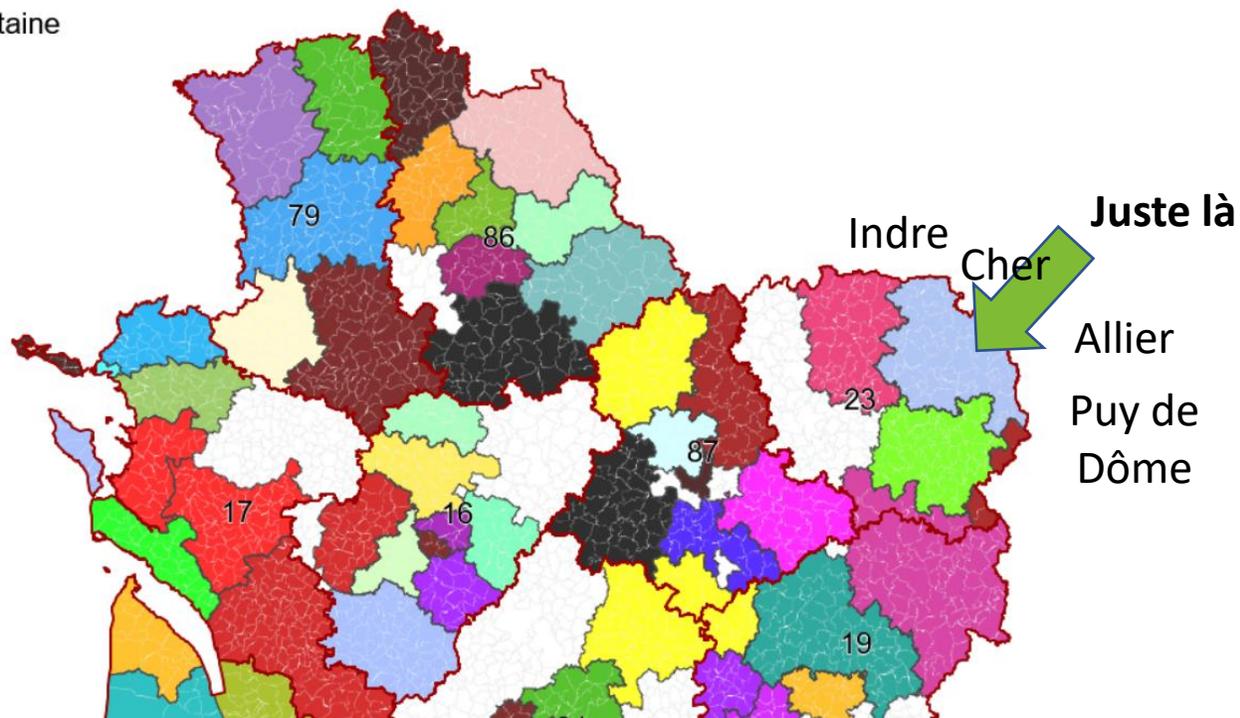
Témoignage de la CPTS Creuse Combrailles

Notre CPTS



- Taille 1 (env. 22 000 hab.)
- Projet de santé validé fin 2021
- Coordo recrutée depuis 02.2022
- ACI signé 04.2022
- Bureau de 6 pers. et CA de 10 pers.

Les CPTS en Nouvelle-Aquitaine



Contexte



- **A préfiguré la construction de notre CPTS : Combraille Réseau Santé**
 - Réseau très actif qui a porté de nombreux projets (créations de MSP, logiciel patient partagé, Télémédecine)
 - Mis en sommeil qq années suite à arrêt financement ARS
 - Relancé pour porter la création de la CPTS puis dissout une fois l'ACI signé
- **Besoin de relancer la dynamique inter-professionnelle autour d'un projet fédérateur et faire connaitre le format pluri-pro avec la CPTS.**

Contexte

- Un seul organisme de formation sur le territoire : le CESU de notre CH (Guéret).
- Formation AFGSU théoriquement obligatoire pour les pros de santé.
Dispensée durant les études et recyclée tous les ans dans le cadre du plan de formation professionnelle en tant que salarié.
- Recensement sur la CPTS: absolument aucun pro libéral de l'avait faite depuis sa sortie d'étude ou de salariat en structure.

Organisation d'une session de formation AFGSU N2 initiale



- **Recensement auprès des pros de la CPTS**
 - Lors de l'AG de juin 2022
 - Via la mailing liste constituée petit à petit
- **Contact avec le CESU du CH**
 - pour organisation formation sur le territoire de la CPTS (formation habituellement délivrée au sein du CH – salle réunion MSP ou salle MàD par une commune)
 - Pour une formation spécifique « exercice de ville »
 - Sur 3 dates non consécutives
- **Organisation d'une 1ère session en mars 2023 sur notre territoire**
- **La coordo faisait lien avec le CESU, aidait au dossier FIF-PL, organisait pauses café et déjeuner conviviales, et a assisté à la partie risques collectifs.**

Plus value



- **Création de lien avec le CH de Guéret**
 - Notre hôpital de référence – porteur du SAMU départemental et chargé du plan SSE départemental
- **Formation d'une grande qualité**
 - Formatrice également médecin SAMU donc s'est appuyée sur exemples du territoire
 - Format et contenu AFGSU respecté mais uniquement avec cas spécifiques « exercice de ville ».
- **Adhésions à la CPTS et inter connaissance des pros**
 - Et compréhension enjeux plan crise sanitaire

Points de vigilance

- **Financement FIF-PL**
 - Accompagnement des pros ++ par la coordo
 - Plusieurs dossiers invalidés une fois pièces présentées
 - Vote de la CPTS de dédommager
- **Disposer d'une cohorte suffisante de pros à former pour une session 100% CPTS (une douzaine)**

Ouvertures de ce projet

- **Formation d'une grande qualité – renouvelée 3 fois**
- **Inter-CPTS et exercice coordonné**
 - Se fédérer, co-organiser
 - Ouvert aux personnels des SSIAD et établissements médico-sociaux hors EHPAD.
- **Sessions de formation GQS (et projet PSC) grand public**
- **Projet d'AFGSU N1 en départemental**

Point budget

- **Inscription AGSU : env. 450€ (éligible à prise en charge FIF-PL)**
- **Salle : mise à disposition**
- **Temps de gestion de projet de la coordo (communication, inscriptions, organisation matérielle etc) : env. 6/7 jours**
- **Budget convivialité : café et déjeuner offert aux participants**
- **Budget en cas de non accord par le FIF-PL**

- **Diverses appréciations selon les Départements : ici, en Mission 1.**